

L'armateur CMA-CGM remporte la mise pour le rachat du journal La Provence

jeu 01/09/2022 - 12:07



Le combat pour racheter le journal La Provence est en passe de s'achever. La compagnie maritime marseillaise CMA-CGM et NJJ, la holding Xavier Niel, fondateur de Free, ont trouvé un accord de rachat des 11% de parts détenus par NJJ dans le groupe de presse La Provence. Le tribunal de commerce de Bobigny doit encore se prononcer sur cette cession le 30 septembre prochain.

Le géant mondial du transport maritime obtient le dernier mot, mettant ainsi fin à une bataille judiciaire de plus d'un an. L'offre de l'entreprise, basée à Marseille, reste donc la seule en lice pour reprendre les 89 % de parts restants de La Provence, propriété de Groupe Bernard Tapie (GBT), décédé en octobre. "Je me réjouis de cet accord. Il va nous permettre de travailler avec l'ensemble des salariés de La Provence et de Corse Matin à la mise en place de notre projet de développement et de redressement. Un nouveau chapitre de l'histoire de ces deux titres de presse va pouvoir débuter", a réagi Rodolphe Saadé, PDG du groupe CMA CGM, dans un message transmis à l'AFP.

L'accord entre les deux entreprises s'accompagne d'un plan pour la création d'une nouvelle imprimerie située dans le Var. Elle se trouvera à mi-chemin entre les rédactions de Nice-Matin et du groupe La Provence. "Les deux groupes ont défini les termes d'un projet de création d'une société contrôlée et financée conjointement dans le but de développer la nouvelle imprimerie située dans le Var et qui a pour vocation d'ici fin 2024 à assurer l'impression de l'ensemble des éditions des titres des groupes La Provence (hors Corse-Presse) et Nice-Matin" évoque la CMA-CGM dans un communiqué de presse.

Union Presse - 16 place de la République 75010 Paris - Tél : 01 42 40 27 15